


Exemple d'attestation sur l'honneur avec les éléments obligatoires à compléter avec votre installateur

Page 1/5 : Vos travaux

les Primes énergies
E.Leclerc

ATTESTATION SUR L'HONNEUR
Document à compléter de façon lisible et de préférence en majuscules. Les champs précédés d'un astérisque (*) sont obligatoires.

les Primes énergies E.Leclerc	SIPLEC	N° Dossier 2017-01-000024	
	N° SIREN : 315 281 113	N° Client 34428901	

DOCUMENT A ENVOYER A L'ADRESSE
SIPLEC ENERGIES - PRIMES ENERGIE E.LECLERC - 26, QUAI MARCEL BOYER CS 10020 - 94859 IVRY SUR SEINE

A/ BAR-TH-104 (v.A23.2) : Mise en place d'une pompe à chaleur (PAC) de type air/eau ou eau/eau

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : 02/02/2017 **1**

*Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : 04/02/2017 **1**

Référence de la facture : FX07022017

*Pour les personnes morales : nom du site des travaux ou nom de la copropriété : **2**

*Adresse des travaux : 2 rue des Sapins

Complément d'adresse :

*Code postal : 29900

*Ville : Quimper

*Bâtiment résidentiel existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération : OUI NON **3**

*Type de logement : Maison individuelle Appartement **3**

*Surface chauffée par la PAC installée (m²) : 60,00

Caractéristiques de la pompe à chaleur (PAC) :

* La pompe à chaleur est de type air/eau ou eau/eau et elle est conçue pour fonctionner à (une seule) **4** à cocher) :

Basse température **4**

Moyenne ou haute température

* Efficacité énergétique saisonnière (η_p) (en %) 117,00

L'efficacité énergétique saisonnière (η_p) est calculée selon le règlement (EU) N° 813/2013 de la commission du 2 août 2013.

NB : L'efficacité énergétique saisonnière prise en compte est celle de la pompe à chaleur seule pour les besoins de chauffage des locaux (hors dispositif de régulation).

A ne remplir que si les marque et référence de la pompe à chaleur ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :

*Marque : TAPAC **5**

*Référence : TAPAC 1234 **5**

Si le bénéficiaire est une personne physique, le professionnel ayant réalisé l'opération est titulaire d'un signe de qualité répondant aux mêmes exigences que celles prévues à l'article 2 du décret n°2014-812 du 16 juillet 2014 pris pour l'application du second alinéa du 2 de l'article 200 quater du code général des impôts et du dernier alinéa du 2 du 1 de l'article 244 quater U du code général des impôts et des textes pris pour son application.

Ce signe de qualité correspond à des travaux relevant du 7 du 1 de l'article 46 AX de l'annexe III du code général des **6**

Identité du professionnel titulaire du signe de qualité ayant réalisé l'opération, s'il n'est pas le signataire de cette attestation (sous traitement par exemple) :

*Nom :

*Prénom :

*Raison sociale : **7**

*N° SIRET :

Dossier n°2017-01-000024 1/5

- 1** Vérifier la date d'engagement et la date de facture mentionnées automatiquement suite à la constitution de votre dossier sur www.primes-energie.leclerc. La date d'engagement doit être antérieure à la date de facture. Vous avez ensuite 3 mois maximum pour nous envoyer votre dossier à compter de la date indiquée sur votre facture.
- 2** En tant que particulier, vous n'avez pas à remplir le champ « Nom du site des travaux ou non de la propriété », qui s'adresse aux personnes morales. Vérifier seulement l'adresse des travaux, remplie automatiquement au préalable.
- 3** Pour être éligibles, vos travaux doivent être réalisés dans un logement existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement des travaux.
- 4** Renseigner les caractéristiques techniques du matériel installé ou vérifier qu'elles soient bien cochées et correctes.
- 5** Renseigner les champs « Marque » (ou nom du fabricant) et « Référence » (nom du produit, référence technique, modèle).
Votre installateur saura vous indiquer ces informations.
- 6** Vérifier que votre installateur est titulaire du signe de qualité « mention RGE » (Reconnu Garant de l'Environnement) correspondant aux travaux réalisés.
- 7** Ces champs sont à compléter par vous ou votre installateur uniquement si les travaux sont réalisés en sous-traitance.

Page 2/5 : Vos coordonnées

Les Primes **énergies**
E.Leclerc

B/ Bénéficiaire de l'opération d'économies d'énergie

*Nom du signataire : CHINE *Prénom du signataire : Véronique **1**

*Pour les bénéficiaires personnes morales, préciser :

*Raison sociale du bénéficiaire : **2**

*Numéro SIREN du bénéficiaire :
A défaut : le bénéficiaire atteste sur l'honneur qu'il est dépourvu de numéro SIREN en cochant cette case :
(mentionner la raison sociale et le numéro SIREN du syndic dans le cas des copropriétés.)

*Fonction du signataire :

*Adresse : 2, rue des Saules **3**

Compléments d'adresse :

*Code postal : 29300

*Ville : Quimper

Pays : France

Téléphone : 0101010101

Mobile :

Courriel : veronique.chine123@orange.com

*Cocher l'une des deux cases suivantes : à l'issue des opérations d'économies d'énergie :

Je suis : le seul propriétaire (final) ou le locataire des équipements installés ; ou l'occupant du logement où prend place l'opération d'économies d'énergie ; ou la personne recevant le service acheté ;
ou je finance cette opération ;
 Je suis le maître d'ouvrage, l'un des propriétaires des équipements installés, ou l'affectataire (au titre du transfert de compétence entre collectivités territoriales) des biens sur lesquels ont lieu l'opération. **4**

En tant que bénéficiaire de l'opération d'économies d'énergie, j'atteste sur l'honneur :

- que SIPLEC m'a apporté une contribution individualisée (action personnalisée de sensibilisation ou d'accompagnement, aide financière ou équivalent). Cette contribution m'a incité à réaliser cette opération d'économies d'énergie ;
- que je fournirai exclusivement à SIPLEC l'ensemble des documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie, notamment la facture (ou à défaut une autre preuve de la réalisation effective de l'opération) ;
- que je ne signerai pas, pour cette opération, d'attestation sur l'honneur semblable avec une autre personne morale ;
- l'exactitude des informations que j'ai communiquées ci-dessus sur les caractéristiques de mon bien (type de bâtiment, surfaces, énergie de chauffage, etc) et que la ou les opérations d'économies d'énergie décrites ci-dessus ont été intégralement réalisées. Je suis informé que je suis susceptible d'être contacté par les services du ministère chargé de l'énergie (ou tout organisme désigné par le ministère chargé de l'énergie) dans le cadre d'un contrôle concernant la nature de l'opération et la réalisation effective de celle-ci ;
- que les économies d'énergie réalisées par cette opération ne viennent pas réduire les émissions de gaz à effet de serre d'une installation classée visée à l'article L. 229-5 du code de l'environnement dont je suis l'exploitant ;
- qu'aucune aide à l'investissement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) n'a été reçue ou ne sera sollicitée pour cette opération.

Fait à Quimper
Le 02/02/2017

*Signature du bénéficiaire **5**

2/5

- 1** Vérifier que votre Nom et Prénom soient bien renseignés.
- 2** Vous êtes un particulier, ces champs ne vous concernent pas et ne sont donc pas à remplir.
- 3** Les coordonnées saisies sur le dossier doivent être identiques à celles sur la facture des travaux.
- 4** Vérifier que la bonne case soit cochée : vous êtes l'unique propriétaire de l'équipement installé (champ n°1), ou l'équipement a été acheté par plusieurs personnes (champ n°2).
- 5** Compléter le lieu de signature de l'attestation sur l'honneur et signer dans le cadre réservé à cet effet.

Page 3/5 : Votre installateur

les Primes **énergies**
E.Leclerc

C/ Professionnel ayant mis en œuvre l'opération d'économies d'énergie ou assuré sa maîtrise d'œuvre

*Nom du signataire : Dupont *Prénom du signataire : Sean

*Fonction du signataire : Gérant

*Raison sociale : Chauffage **1**

Numéro SIRET : 12 345 678 90

*Adresse : 5 rue des Lilas

Code postal : 29 500

Ville : Quimper

Téléphone : 02 00 00 00 00

Mobile : 06 06 06 06 06

Courriel : dupont@mail.fr

*En tant que représentant de l'entreprise : **2**

ayant mis en œuvre ; ou

ayant assuré la maîtrise d'œuvre

de l'opération d'économies d'énergie, j'atteste sur l'honneur :

- que je fournirai exclusivement à SIPLEC l'ensemble des documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie, notamment la facture (ou à défaut une autre preuve de la réalisation effective de l'opération) ;
- que je ne signalerai pas, pour cette opération, d'attestation sur l'honneur semblable avec une autre personne morale ;
- l'exactitude des informations que j'ai communiquées ci-dessus sur les caractéristiques techniques relatives à l'opération d'économies d'énergie et, le cas échéant, sur les qualifications professionnelles requises pour mettre en œuvre cette opération ;
- que la ou les opérations d'économies d'énergie décrites ci-dessus ont été intégralement réalisées et que j'ai respecté les conditions de leur réalisation, conformément à ou aux fiches d'opération standardisées d'économies d'énergie concernées. Je suis informé que je suis susceptible d'être contacté par les services du ministère chargé de l'énergie (ou tout organisme désigné par le ministère chargé de l'énergie) dans le cadre d'un contrôle concernant la nature de l'opération et la réalisation effective de celle-ci.

Fait à Quimper **3**

Le 7.02.2017

*Cachet et signature du professionnel

Société CHAUFFAGE & CO
Tél. : 01 00 00 00 00
5 rue des Lilas - 29900 QUIMPER
Email : b.dupont@yopmail.com
www.chauffageandco.fr
SARL au capital de 15 000 euros
SIRET : 111 222 333 444 555 - FR11 222 333 444

3/5

Dossier n°2017-01-000024

- 1** Vérifier que votre installateur ait bien indiqué l'ensemble de ses coordonnées.
- 2** Vérifier que la case cochée corresponde bien à l'action du professionnel lors de vos travaux : « ayant mis en œuvre les travaux » ou « ayant assuré la maîtrise d'œuvre ».
- 3** Vérifier que le lieu et la date de signature de l'attestation sur l'honneur soient bien renseignés ainsi que la signature du professionnel et le cachet de son entreprise. L'original du document doit être expédié avec ces éléments.

Page 4/5 : Vos revenus

(si le dossier est éligible au Bonus Primes Energie)

Les Primes

R1/ Revenu du ménage bénéficiaire de l'opération

*Nom du signataire : CHINE *Prénom du signataire : Véronique **1**

*Adresse : 2 rue des Sapins **2**

Complément d'adresse : **2**

*Code postal : 29800 **2**

*Ville : Quimper

Pays : FRANCE

Téléphone : 0101010101 Mobile :

Courriel : veronique.chine123@mail.com

*Cocher l'une des deux cases suivantes : en tant que bénéficiaire de l'opération d'économies d'énergie, j'atteste que :

les revenus de mon ménage sont inférieurs aux plafonds du tableau B et supérieurs aux plafonds du tableau A ci-dessous, et mon ménage comporte :

(*) Nombre de personnes : **3**

Si mon ménage comporte plusieurs foyers fiscaux et que les pièces justificatives des revenus sont les avis d'imposition :

(*) Nombre de foyers fiscaux : **3**

(*) Nom(s) et prénom(s) du/des premier(s) déclarant(s) des autres foyers fiscaux :

les revenus de mon ménage sont inférieurs aux plafonds du tableau A ci-dessous, et mon ménage comporte :

(*) Nombre de personnes : 3 **4**

Si mon ménage comporte plusieurs foyers fiscaux et que les pièces justificatives des revenus sont les avis d'imposition :

(*) Nombre de foyers fiscaux : 1 **4**

(*) Nom(s) et prénom(s) du/des premier(s) déclarant(s) des autres foyers fiscaux :

Tableau A		
Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de revenus du ménage en Île-de-France (euros)	Plafonds de revenus du ménage pour les autres régions (euros)
1	19 803	14 308
2	29 066	20 925
3	34 906	25 166
4	40 758	29 400
5	46 630	33 652
Par personne supplémentaire	+ 5 860	+ 4 241

Tableau B		
Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de revenus du ménage en Île-de-France (euros)	Plafonds de revenus du ménage pour les autres régions (euros)
1	24 107	18 342
2	35 382	26 826
3	42 495	32 260
4	49 620	37 690
5	56 765	43 141
Par personne supplémentaire	+ 7 136	+ 5 434


Fait à Quimper
*Le 20/01/2017

*Signature du bénéficiaire

Dossier n°2017-01-000024
4/5

- 1** Vérifier que votre Nom et Prénom soient bien renseignés.
- 2** Les coordonnées saisies sur le dossier doivent être identiques à celles sur la facture des travaux.
- 3** Vérifier que le nombre de personne soit bien renseigné.
- 4** Vérifier que le nombre de foyers fiscaux rattachés à votre logement soit bien renseigné
- 5** Vérifier que les noms et prénoms des autres déclarants soient bien renseignés
- 6** Vérifier que la somme des revenus des foyers fiscaux rattachés à votre logement respecte les plafonds du tableau A ou du tableau B

Page 5/5 : Mentions légales



Les informations recueillies font l'objet de traitements informatiques destinés à éviter les double-comptes de certificats d'économies d'énergie et à évaluer le dispositif des certificats d'économies d'énergie. Le destinataire des données est le ministère en charge de l'énergie. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : ministère en charge de l'énergie, DGEC, SCEE, certificats d'économies d'énergie, tour Pascal, 82055 La Défense Cedex. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements des données vous concernant.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, les informations collectées par la société SIPLEC S.A. par l'intermédiaire du site internet www.lenergiemoinscher.com font l'objet d'un traitement automatisé déclaré à la CNIL. Le responsable du traitement des données est le représentant légal de la SIPLEC S.A. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à : SIPLEC S.A, Service CEE, 26 quai Marcel Boyer, CS 10020, 94859 Ivry sur Seine Cedex ou par mail via l'espace client du site www.lenergiemoinscher.com.

Le bénéficiaire ne peut prétendre qu'une seule fois à une contribution versée dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

De plus, il est rappelé aux signataires de la présente attestation sur l'honneur que toute fausse déclaration expose notamment aux sanctions prévues au code pénal (article 441-7) :

= Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. »

Dossier n°2017-01-000024

5/5

IMPORTANT :

- L'attestation sur l'honneur à nous fournir doit être le document original, disponible en impression sur votre espace personnel « Mon compte » sur www.primes-energie.leclerc.
- Les informations renseignées doivent être identiques à celles du dossier et de la facture.
- Tout document incomplet, raturé ou comportant une photocopie des signatures et/ou cachet de l'installateur sera refusé.